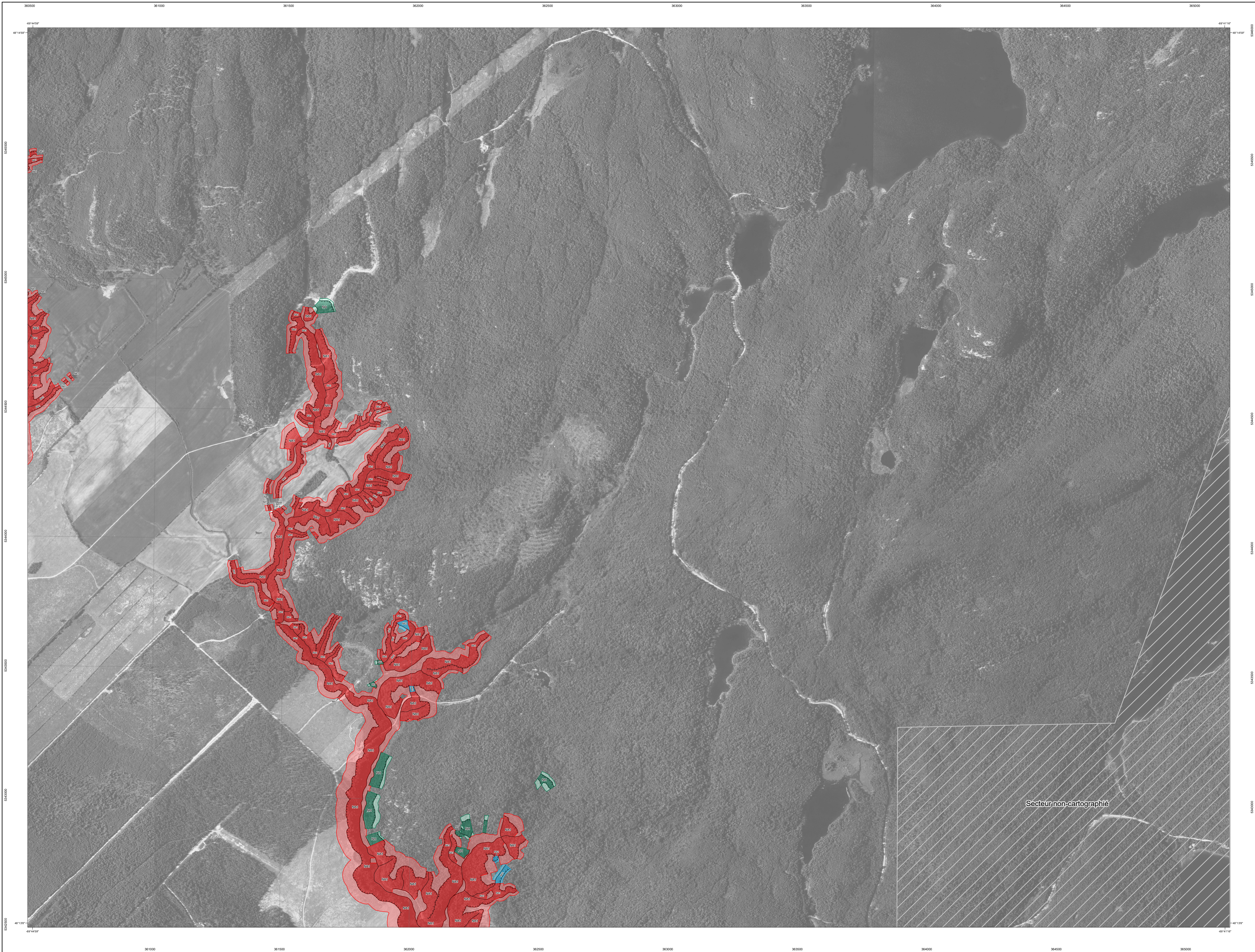


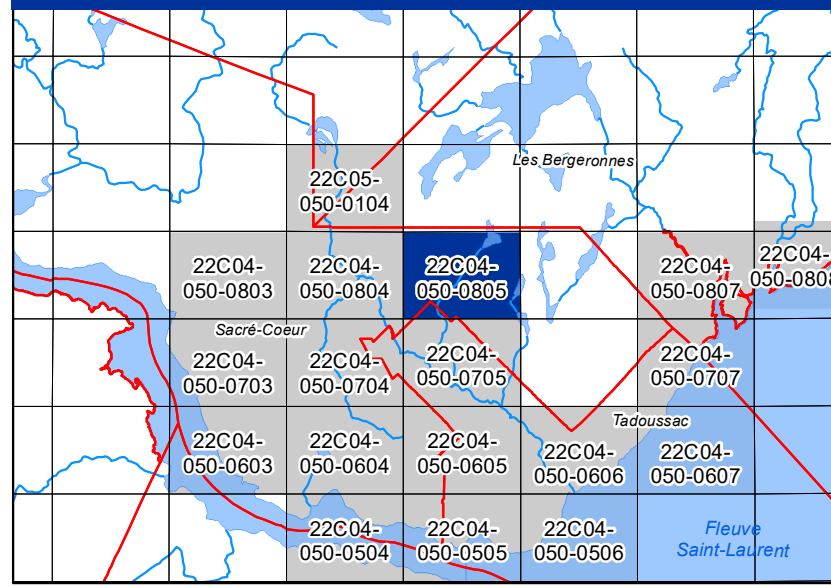
Lac à Jacques

22C04-050-0805



22C04-050-0805

Zones potentiellement exposées aux glissements de terrain et à l'érosion des berges
Carte de contraintes



Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et à l'érosion des berges du fleuve et du golfe du Saint-Laurent

NA1	Zone composée de sol à prédominance argileuse, avec ou sans sous-couche affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.	NA1	Zone NA1 susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au feu et au golfe du Saint-Laurent.	NA2	Zone E pouvant être affectée par l'érosion de terrain de glissement provenant d'une zone adjacente NS2.
NA2	Zone composée de sol à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique.	NS2	Zone NS1 susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au feu et au golfe du Saint-Laurent.	NA3	Zone E pouvant contenir des débris d'ancien glissement de terrain susceptible d'être affecté par des phénomènes naturels ou par des interventions d'origine anthropique.
ND	Zone composée de sol à prédominance sableuse, avec érosion, sensible à l'effet des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique.	NA3	Zone NH susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au feu et au golfe du Saint-Laurent.	RA1 Sommet	Zone composée de sol à prédominance argileuse, située par rapport à la zone adjacente NA1, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue.
NS2	Zone composée de sol à prédominance sableuse, sans érosion, sensible à l'effet des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique.	NS2	Zone NS2 susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au feu et au golfe du Saint-Laurent.	RA1 Base	Zone située à la base des talus pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1 Sommet.
NS3	Zone composée de sol hétérogènes (ni roc altéré), avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique.			RA2	Zone composée de sol à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue.
ND	Zone contenant des débris d'ancien glissement de terrain approximativement moins de 1 mètre de hauteur et non susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au feu et au golfe du Saint-Laurent.	ND	Zone E sensible aux interventions d'origine anthropique.	RA3	Zone E pouvant être affectée par l'étalement de débris de glissement de terrain provenant d'une zone RA1.
	Zone composée de dépôts meubles dont le talus a subi un envasement moins de 1 mètre de hauteur et non susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au feu et au golfe du Saint-Laurent.				

Avis à l'utilisateur

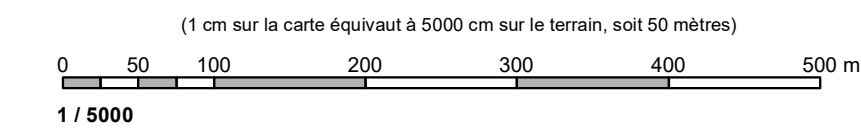
Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes et des données recueillies lors de la cartographie ainsi qu'à partir de relevé lidar aéroporté. Quant au cadre normatif, il a été élaboré en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou l'utilisation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il représente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Métadonnées

Surface référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système référence géodésique	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS84
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM) Zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (SCQPD), fuseau 7
Longitude d'origine (méridien central)	70° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres : Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999



Sources

Données	Organisme
Topographie de référence par relevé lidar aéroporté	Ministère des Transports du Québec
Orthophographie numérique	Gouvernement du Québec

Réalisation

Production : Ministère des Transports du Québec
Direction générale du laboratoire des chaussées
Direction de la géotechnique et de la géologie
Version 1.0 (mars 2022)

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1^{er} trimestre 2022

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1^{er} trimestre 202

Secteur non-cartographié

Transports
Québec